

Tunnel sous la Manche et tourisme : l'Euro-Région sort du tunnel

Pascal Thérain

Volume 8, numéro 1, mars 1989

France-Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080351ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080351ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thérain, P. (1989). Tunnel sous la Manche et tourisme : l'Euro-Région sort du tunnel. *Téoros*, 8(1), 14–15. <https://doi.org/10.7202/1080351ar>

Tunnel sous la Manche et tourisme: L'Euro-Région sort du tunnel

Pascal Thérain*

L'acte unique européen, la mise en service du tunnel sous la Manche et du TGV-Nord, la réalisation de nouvelles infrastructures routières et autoroutières vont modifier profondément le paysage touristique du Nord-Pas de Calais.

Chacun se prend à rêver: les projets et initiatives se multiplient, tous plus intéressants les uns que les autres, tous plus ambitieux.

Et pourtant, les responsables politiques et touristiques gardent la tête froide. Ils savent bien, en effet, que ce futur contexte régional et européen, s'il est porteur de nombreux espoirs, ne permettra pas de multiplier à l'infini les opportunités de développement touristique. Ils savent également que le préalable à ce développement est l'élaboration d'une véritable stratégie définissant les priorités en matière d'équipement, de promotion et de formation.

C'est pourquoi le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a confié à son Comité Régional de Tourisme le soin de définir au travers du Schéma Régional de Développement Touristique ses grandes orientations et priorités pour les cinq années à venir. Celles-ci ont été largement prises en compte dans l'élaboration du futur contrat de dixième plan et du troisième plan régional.

La stratégie régionale de développement touristique

Mettre en oeuvre une politique d'offre de produits et d'animations attractifs, s'appuyant sur le développement d'équipements d'accueil de qualité, accompagné d'un haut niveau de service, tels sont les trois axes prioritaires de cette stratégie destinée à attirer, accueillir et retenir les touristes dans le Nord-Pas de Calais.

Cette région ne pouvant miser sur son climat pour affirmer son image de marque touristique, priorité sera donnée au développement de produits touristiques indépendants de ces contraintes, mobilisant les efforts des prestataires vers des formules "quatre saisons" de courts et moyens séjours.

Trois programmes d'action pour la mise en oeuvre de cette stratégie:

- l'aménagement concerté de pôles de développement touristique;
- le développement de filières touristiques prioritaires;
- la modernisation et l'organisation de l'offre touristique.

La notion de pôles prioritaires de développement

Le phénomène touristique ne concerne pas l'ensemble du territoire régional.

En effet, le développement touristique régional, pour être significatif, doit s'appuyer sur des zones susceptibles de constituer à terme de véritables pôles structurants de l'activité touristique, capables d'attirer, de retenir et de fidéliser, non seulement la clientèle régionale mais aussi l'ensemble des nouveaux marchés européens.

Si le Nord-Pas de Calais est globalement positionné sur le marché du loisir de proximité, seules quelques zones ont la vocation et la capacité de développer une véritable activité économique touristique basée sur le court séjour. Il s'agit en l'occurrence du littoral, de son avant-pays et de l'Avesnois. Ces deux pôles devront définir leur développement en fonction de leur vocation actuelle, de leurs clientèles mais surtout des concepts marketing qui en constituent les points forts et les produits d'appel. Ainsi le littoral Nord-Pas de Calais pourra valoriser ses stations et son avant-pays au travers des concepts de culture de la mer, de pays aux activités multiples ou d'espace... L'Avesnois jouera la carte du tourisme vert, des arts et traditions populaires ou des loisirs actifs.

La notion de filières touristiques prioritaires

Afin de contribuer à la mise en valeur d'autres zones géographiques, hors littoral et Avesnois, aux richesses naturelles, patrimoniales et culturelles importantes, sera favorisée la création de produits touristiques de journées ou de courts séjours s'articulant autour de filières (tourisme de nature, tourisme de santé, remise en forme, tourisme culturel).

Seront ainsi développées:

- **La découverte de la nature**, principalement dans les zones du parc naturel régional qui bénéficieront d'équipements touristiques légers, d'une signalisation adaptée, d'outils d'information et de sensibilisation du public.

- **Les activités de plein air**, au travers d'activités corporelles et sportives telles que la pêche, les randonnées, le golf, les sports de glisse, etc... Des produits haut-de-gamme et compétitifs seront élaborés en tenant compte des besoins des clientèles nord-européennes et de la concurrence étrangère.
- **Le tourisme de santé et de remise en forme**; celui-ci s'appuiera sur deux produits essentiels: le thermalisme marin (thalasso-thérapie au Touquet, centre de remise en forme à Wissant et Berck...) et la station thermale de Saint-Amand.
- **Le tourisme culturel**: par des actions de valorisation du patrimoine monumental, muséographique, industriel et événementiel. Ce produit prendra largement en compte la dimension interrégionale (Picardie...) ou euro-régionale (Kent, Flandres belges...).

Le développement de ces filières nécessitera la mise en place d'un partenariat technique et financier, public et privé, et une programmation des projets à cinq ans.

La modernisation et l'organisation de l'offre touristique

La modernisation de l'offre touristique du Nord-Pas de Calais et son organisation constituent enfin un élément indispensable de valorisation des équipements et des produits touristiques qui seront élaborés dans le cadre du futur marché européen.

Quatre priorités ont été retenues par les responsables politiques et techniques du Nord-Pas de Calais:

- **Favoriser la prospection**, la commercialisation et la mise en marché du tourisme régional par l'actualisation de la connaissance des clientèles des marchés prioritaires ciblés depuis deux ans et la définition d'une stratégie de production, de commercialisation et de communication sur ces pays.
- **Rénover et moderniser l'hébergement** en particulier sur les zones prioritaires de développement touristique ou celles faisant l'objet d'un contrat de filière.
- **Favoriser l'ouverture internationale du territoire** par:
 - La mise en oeuvre d'un schéma régional de signalisation touristique en cohérence avec les expériences de nos voisins du Kent et de la Belgique.

* Pascal Thérain est Directeur du CRT du Nord-Pas de Calais

- La mise en place d'un réseau de points "accueil, information, services" devant permettre aux touristes - et ce de façon permanente (terminal GB et français du tunnel, gare TGV) ou saisonnière (postes frontières autoroutiers, gares, ports) - de les informer grâce à des outils informatisés permettant le choix et la réservation des différents produits touristiques régionaux.
- La sensibilisation et la formation des acteurs du tourisme

Dans ce futur contexte européen très concurrentiel:

- Le tourisme régional n'échappera pas à l'exigence d'une qualité d'accueil et d'un professionnalisme toujours accru qui implique que soit renforcée et développée l'offre en matière de... formation initiale (en matière de management et d'ingénierie touristique)... formation continue notamment dans le domaine des langues vivantes, des techniques d'accueil et de commercialisation et des technologies nouvelles appliquées au tourisme.

Ces actions seront complétées par une démarche plus générale de promotion du territoire régional auprès de ses propres habitants et notamment des jeunes.

L'euro-région

Depuis de nombreuses années, la région Nord-Pas de Calais s'est engagée très fortement dans une politique de coopération transfrontalière, que ce soit avec le Kent en Angleterre ou avec la Flandre et la Wallonie en Belgique. Celle-ci se traduit d'ores et déjà par des actions de promotion communes et une collaboration régulière en matière d'aménagement touristique. Ainsi, les responsables du Comité Régional de Tourisme du Nord-Pas de Calais et leurs homologues du Kent ou du Westtoerism se rencontrent-ils régulièrement afin de préparer diverses initiatives communes et de s'informer de leurs projets respectifs. Dans cet esprit, l'association Nuances (qui regroupe le CRT, les deux CDT et divers professionnels du tourisme régional Nord-Pas de Calais) et le Kent Crusader, véritable tour-opérateur régional du Comté de Kent, ont réalisé un catalogue commun de produits courts séjours, associant la découverte des musées, des monuments, à celle des sites naturels les plus remarquables de ces deux régions.

En conclusion

Avec ses 10 milliards de chiffre d'affaires annuel, ses 45 000 emplois directs, ses 14 millions de touristes étrangers européens qui transitent chaque année par ses frontières, un marché potentiel de 35 millions de personnes résidant à moins de 3 heures de route, le Nord-Pas de Calais peut afficher de réelles ambitions en matière de tourisme.

Demain, grâce au tunnel et au TGV, il va pouvoir s'ouvrir sur un nouveau marché touristique de plus de 90 millions d'individus.

Charte de coopération pour la promotion et le développement entre la région Nord-Pas de Calais et le Comté de Kent.

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et le Kent Country Council, conscients de leurs relations par rapport à leur situation de "porte d'entrée" et en anticipant les effets du tunnel sous la Manche, ont décidé d'étendre la coopération régionale à la promotion et au développement de leur potentiel touristique.

Par conséquent, ils adoptent la Charte de coopération déjà existante entre le Conseils des districts de Canterbury, Douvres, Thanet et Shepway, dans le Kent, et le Parc naturel régional du Boulonnais, dans le Nord-Pas de Calais...

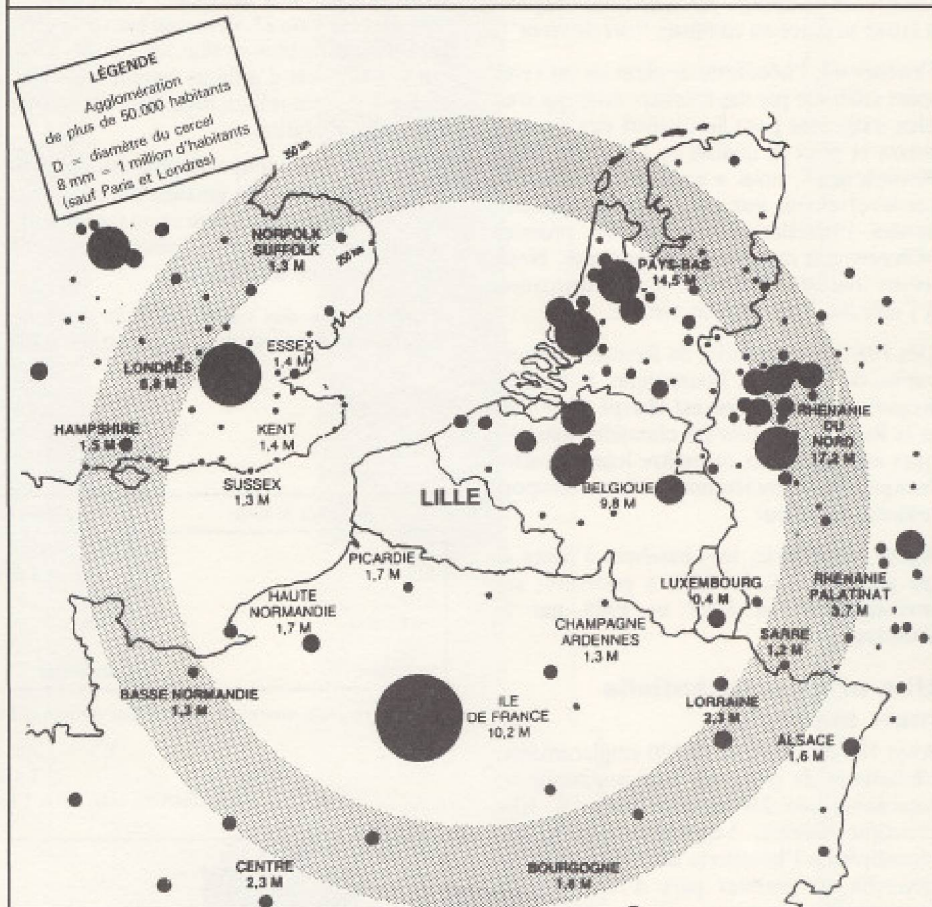
(Ils s'engagent à):

- Assurer la promotion commune des deux entités géographiques;
- Encourager la collaboration des professionnels français et britanniques de façon à améliorer leur connaissance des produits touristiques existants sur chacun des marchés et les aider à élaborer des produits communs;
- Commercialiser ces nouveaux produits touristiques en France, en Grande-Bretagne et sur les marchés étrangers...;
- Promouvoir des initiatives communes et concertées vis-à-vis de la CEE, de Eurotunnel et des gouvernements français et anglais pour assurer la défense légitimes des régions concernées.

Un "Comité" de pilotage est constitué, composé de 12 membres (6 par nationalité à raison de 2 élus, 2 professionnels et de 2 techniciens du tourisme)...

Noël Joseph, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais et
Tony Hart, Leader Kent Country Council.

La région Nord-Pas de Calais dans l'Europe du Nord-Ouest



Saura-t-il profité de cette fabuleuse opportunité qui lui est offerte? Sera-t-il capable de se tailler une part avantageuse du gâteau européen? Chacun - élu, technicien, professionnel, investisseur - en a l'ambition.

L'heure est au partenariat, à l'imagination mais aussi à la rigueur des choix et des priorités. Le Schéma Régional de Développe-

ment Touristique et la stratégie décrite ci-dessus constituent sans aucun doute, dans leur application, un premier pas sur le chemin de la réussite.

Le consensus entre tous les acteurs régionaux du tourisme et la poursuite d'un partenariat effectif et imaginatif avec nos régions et pays voisins en sont la condition. †